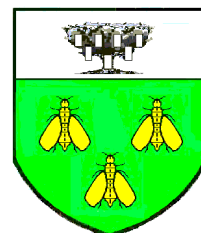


N° 93 - septembre 2018

# CENTRALE-GÉNÉALOGIE

XXIV<sup>ème</sup> année



## VIVE NOS ANCÊTRES

La bulletin trimestriel du Cercle Généalogique des Centraliens

Site : <http://association.centraliens.net/#/group/cercle-genealogique-des-centraliens/49>

(Ancien site : <http://archives-genealogie.cetraliens.net> )

Notre courriel : [genealogie@centraliens.net](mailto:genealogie@centraliens.net)

\* \* \*



**Et vous, vous avez eu beau temps ?**

*( Voir le clin d'œil de notre camarade R. MATTATIA dans la rubrique "Avec les promos" )*

*« La solidarité, c'est l'engagement d'assistance réciproque »*

## SOMMAIRE

Éditorial	p. 2	Le coin des chercheurs es généalogie :	
Notre dernière réunion :	p. 3	- Des archives, pourquoi faire ?	p. 10
Avec les promos :		- Recherche ascendance allemande	p. 13
- L'inconnu du Cervin	p. 6	- Usage inattendu des tests ADN	p. 15
- Les pistons 68 du Var	p. 8	Informations diverses :	
- Une découverte	p. 9	- Liste des adhérents	p. 18
		- Nos prochaines réunions	p. 19

## ÉDITORIAL

J'évoquais lors du dernier éditorial VNA 92 le sujet de la fusion de notre association de centraliens avec celle des Supélec. A ma connaissance, les choses avancent lentement mais sûrement et pour ce qui nous concerne, ces évolutions ne sont porteuses d'aucun changement notable puisqu'il n'existe pas de cercle généalogique chez les Sup élec, avec lequel il faudrait fusionner.

C'est un sujet de généalogie que je voudrais évoquer aujourd'hui.

J'ai vu passer à la télévision par hasard une pub de My héritage sur la recherche généalogique à l'aide de l'analyse ADN. Le test proposé semble coûter moins d'une centaine d'euros... Il fait même l'objet d'une promo en ce moment !

Je propose que l'on creuse de nouveau ce sujet au sein de notre cercle puisque la révision de la loi sur la bioéthique fait en ce moment l'objet de débat.

Sans aller jusqu'à prendre une position, il me semble opportun que chacun d'entre nous puisse, de manière éclairée, se forger une opinion. C'est là aussi une forme d'entraide.

*François PINTON*

# VIE DU CERCLE

## NOTRE DERNIÈRE RÉUNION

### Réunion du 13 septembre 2018

#### Excusés :

Bernard Cor, Jean Julien-Laferrière, Ronnie Mattatia, Albane du Teilhet de Lamothe

#### Présents :

Alain Ducros, Bernard Homassel, Pierre Jouanen, Jean Martin, Roger Le Masne, François Quris, Jean Robin



#### Vie du Cercle :

##### \* Adhérents :

Pas de nouvel adhérent

##### \* Questionnaire auprès des membres du cercle :

Diffusion en cours. Une quinzaine de réponse sont déjà parvenues, ce qui est encourageant. Le lien internet pour ceux qui n'ont pas encore répondu :

<http://association.centraliens.net/survey/129/questionnaire-centrale-genealogie>

Un message de Jean Julien-Laferrière vient illustrer l'intérêt du questionnaire :

*Chers camarades,*

*Bien qu'éloigné géographiquement de la capitale, je compte m'intéresser aux activités de votre groupement.*

*J'ai développé une base relativement limitée (environ 130 000 individus) en marge de mon activité au sein de la Société Historique et Archéologique du Forez (ladiana.com) qui dispose d'une importante documentation régionale particulièrement bien accessible. Je suis loin d'avoir en la matière la compétence de Roger LE MASNE qui fut mon camarade de promotion et qui me remplit d'admiration.*

*« La solidarité, c'est l'engagement d'assistance réciproque »*

*Ma base n'est pas publiée parce que je ne suis pas sûr de sa conformité aux exigences de la CNIL, mais je peux, le cas échéant, communiquer des informations sur :*

*— les familles ayant des liens de parenté avec celles de mon père (Limousin, Saintonge) ou de ma mère (Champagne, Dauphiné viennois)*

*— celles de la région où je me suis retiré pour ma retraite.*

*A ce dernier sujet, j'ai profité des connaissances de Bertrand COR sur des personnalités d'une petite commune proche de mon lieu de résidence.*

*Cordialement.*

*Jean JULIEN-LAFERRIERE*

#### **\* Démarche auprès de l'u-c-g-e**

François Pinton a lancé un mail de demande d'information et reste en attente de retour. C'est un cercle très proche de la FFG (Fédération Française de Généalogie)

Il est porté à la connaissance de l'assistance l'existence de 2 manifestations de la FFG qui peuvent être intéressantes :

- 33ème International des sciences généalogique et héraldique à Arras du 2 au 5 octobre.

- Salon et Congrès national de la généalogie 2019 à Ajaccio les 11, 12 et 13 octobre 2019. (FFG)

#### **\* Proposition de thème à travailler**

L'usage des tests ADN devient à la mode et peut avoir une retombée inattendue non seulement dans les recherches pures de filiation mais d'une façon générale en généalogie. Voir à ce sujet les communications de Ronnie Mattatia et de François Pinton en fin de bulletin.

#### **\* Publication du VNA de 4 à 3 éditions annuelles – Réduction du montant de l'adhésion au cercle.**

La question était à l'ordre du jour. Elle a donné lieu à diverses expressions pas vraiment contradictoires.

*François Pinton a ouvert le débat en ces termes :*

La publication du VNA est un élément « essentiel » de la vie du cercle. Il est proposé d'adapter la fréquence de publication : passage de quatre à trois numéros par an et d'adapter en même temps le montant de l'adhésion au cercle (en particulier le montant pour les « adhérents non internet »).

*Ronald Mattatia avait fait parvenir de son côté une contribution au débat :*

Deux remarques concernant le VNA du 3ème trimestre :

- l'Assoce ne veut (depuis 2017) examiner les dates de réunion du 2ème semestre qu'à partir du mois de juillet. Leur réponse arrive en général à la mi-juillet,

- les modalités du déjeuner-débat de novembre se figent en juillet également.

Je pense donc qu'un bulletin (réduit éventuellement) reste utile au 3ème trimestre de l'année.

*François Quris* de son côté fait remarquer qu'il faut essayer de s'obliger à ne pas réduire systématiquement les activités qui structurent le cercle : réunions mensuelles, visites, déjeuner-débat, voyages et bien sûr VNA. Par ailleurs la publication du VNA peut sans inconvénient reprendre des articles déjà parus par le passé.

*François Pinton* note par ailleurs qu'il faut mettre à jour un index des articles du VNA.

Conclusion : Le statut quo de 4 VNA par an est maintenu ainsi que les montants de l'adhésion au groupe.

## **Sujets du jour :**

### **\* Les cercles de Villarceau** , par notre camarade Roger Le Masne

Roger le Masne nous a fait un exposé tout à fait pédagogique en construisant devant nous, à l'aide du logiciel « geoplan geospace » les quatre cercles de Villarceau qui passent en tout point de la surface d'un tore.

Alain Ducros a pu apporter des compléments en s'appuyant sur « un vieux Cagnac » qu'il avait apporté avec lui pour l'occasion.

Cet exposé a aussi permis de voir combien l'enseignement de la géométrie a évolué entre les promo 46, les promos successives 68, 79 et les taupins actuels où l'on étudie à peine les coniques et où personne n'est capable de dessiner quoique ce soit .

### **\* La recherche d'une ascendance allemande**, par notre camarade Bernard Homassel.

Bernard Homassel nous a fait un brillant exposé sur « Les étapes d'une recherche sur mes ancêtres bateliers en Allemagne ».

Illustré par de nombreuses photos et documents, Bernard Homassel nous a montré comment, pas à pas, il a pu reconstituer l'arbre de ses ancêtres :

- En s'aidant des documents familiaux
- En acquérant les actes auprès des organismes ad hoc en Allemagne
- En sollicitant l'aide des cercles de généalogie allemands
- En consultant les « livres de famille » ...

Sur ce dernier point, grâce à une voisine qui elle même avait des origines allemandes, il nous a fait découvrir que, sous le régime nazi, il fallait établir vis à vis de l'administration allemande, son arbre généalogique (*ahnenpass* en allemand) sur plusieurs générations de façon à prouver qu'on avait pas d'ancêtre juif. Pour ceux qui souhaiteraient en savoir plus, se rendre sur le site <https://en.wikipedia.org/wiki/Ahnenpass> (en anglais).

L'ensemble constitue une aide précieuse pour ceux qui ont des ancêtres allemands.

Si vous êtes intéressé par ce résumé, Bernard vous donnera un mot de passe et vous pourrez voir l'exposé sur son site [bhomassel.free.fr](http://bhomassel.free.fr)

Voir le texte de Bernard à la fin du bulletin.

## AVEC LES PROMOS ...

### L'INCONNU DU CERVIN IDENTIFIÉ 64 ANS APRÈS SA MORT GRÂCE À SON FRÈRE... DE 94 ANS

Vous avez peut être entendu aux actualités que le corps du skieur disparu dans le massif du Cervin en 1954 et retrouvé en 2005, avait été enfin identifié cet été. Il s'agit d'Henri Le Masne, demi-frère de notre camarade Roger Le Masne !

Avant son exposé sur les cercles de Villarceau notre ami Roger Le Masne nous a fait part de l'expérience extraordinaire qu'il a traversé cet été et dont voici l'histoire (article extrait du journal "Le Parisien") :

***Le mystérieux skieur français disparu en 1954 et dont les restes et les lunettes avaient été retrouvés en 2005 dans les Alpes italiennes, a désormais un nom : Henri Le Masne.***



*L'élégant skieur n'était jamais revenu d'une sortie dans les Alpes italiennes le 26 mars 1954. Soixante-quatre ans après sa mort, Henri Joseph Léonce Le Masne a été formellement identifié, grâce aux réseaux sociaux et à l'ADN de son petit frère... âgé à présent de 94 ans.*

*Dans un tweet en français où on devine de la jubilation, la police italienne a publié ce dimanche la photographie et l'identité de cet homme : « Vous vous rappelez du mystère du skieur disparu? Grâce à vos partages la nouvelle est arrivée à sa famille en France et, au moyen de l'extraction de l'ADN par la police scientifique de Turin, nous savons que le skieur est M. Henri le Masne, qui avait disparu sur le Cervin en 1954 ».*

*Vous rappelez le mystère du skieur disparu? Grâce à vos partages la nouvelle est arrivée à sa famille en France et, au moyen de l'extraction de l'ADN par la police scientifique de Turin, nous savons que le skieur est M. Henri le Masne, qui avait disparu sur le Cervin en 1954 [pic.twitter.com/qw4Vzo85JL](https://pic.twitter.com/qw4Vzo85JL)*

— Polizia di Stato (@poliziadistato) [29 juillet 2018](#)

### **Treize ans après la découverte des restes**

*Des restes humains et des accessoires avaient été retrouvés le 22 juillet 2005 dans le Val-d'Aoste aux Cimes blanches dans le Valtournenche. Alors que les recherches en Italie n'avaient pas abouti, la [police avait lancé fin juin un appel sur les réseaux sociaux](#) pour tenter d'identifier la victime.*

*Au regard de la très bonne marque de ses skis en bois comportant un numéro de série, le sportif d'une trentaine d'année était présumé issu d'un milieu aisé. Sur la base de leur longueur, les enquêteurs ont conclu que le skieur mesurait 1m75, une mensuration confirmée par un médecin.*

*Son blouson de ski léger permettait de penser que le décès avait eu lieu au printemps. Des lunettes retrouvées dans un étui noir sobre et raffiné indiquaient que le skieur était myope.*

*Et parmi les objets retrouvés sur lui, une montre Omega laissait présager de sa nationalité française. Elle était destinée aux colonies ou aux protectorats français comme la Tunisie, l'Algérie et le Maroc.*

### **La nièce puis le « petit frère » se manifestent**

*Rapidement, une Française, Emma Nasseem, a répondu après avoir entendu l'information sur une radio française et évoqué son oncle, Henri Le Masne, né en 1919 à Alençon, dans l'Orne, et « décédé avec ses skis sur le Cervin -situé sur la frontière italo-suisse, entre le canton du Valais et la Vallée d'Aoste- en 1954, un jour de grosse tempête », selon le communiqué. Roger Le Masne, 94 ans, le petit frère du disparu, s'est également manifesté, très ému.*

*« Je suis le frère d'Henri Le Masne, qui est probablement le skieur disparu voici 64 ans », a-t-il écrit dans un courriel. « Mon frère Henri, célibataire, était un personnage plutôt indépendant. Il travaillait dans l'administration civile du ministère des Finances à Paris ».*

### **Les analyses ADN sont formelles**

*A l'époque de la disparition, Roger s'était rendu dans l'hôtel de montagne où son frère avait réservé une chambre durant quinze jours, y laissant des effets personnels ainsi que 35 000 livres et 5 000 francs français. Sur une photographie fournie par la famille, la police d'Aoste a identifié les mêmes lunettes retrouvées à 3 100 mètres d'altitude.*

*Mais pour évacuer tous les doutes, Roger s'est prêté à un test ADN où apparaît notamment le chromosome Y commun à plusieurs générations de membres masculins de la famille. Le 24 juillet, Henri Joseph Léonce Le Masne a ainsi été formellement identifié.*

Pour conclure, notons que Roger Le Masne nous a raconté la stupeur de son pharmacien lorsqu'il est venu, sur injonction de la police italienne, lui demander des éprouvettes pour réaliser un test ADN.

La loi française interdit au grand public ce type de test et le réserve à la prescription médicale ou encore aux procédures judiciaires. Finalement, une solution a été trouvée avec la police italienne. On voit cependant le décalage qui existe entre notre législation et celle d'un voisin européen de l'autre côté des Alpes.

Nous avons déjà évoqué ce sujet dans le chapitre sur « les thèmes à travailler ».

\* \* \*

## **DÉJEUNER DES PISTONS 68 PRÉSENTS DANS LE VAR EN AOUT 2018.**



*Voici une communication de notre ami Ronald MATTATIA*

Cette année encore, le déjeuner des pistons 68 présents dans le Var a eu lieu. Il réunissait cinq camarades de la 68 et leurs conjoints. Comme chaque année, j'ai essayé d'amener mes camarades à s'intéresser à la généalogie et à adhérer à notre Cercle. Comme chaque année, ce fut en vain.

Petite précision, cette année cela a eu lieu le 30 juillet et à Cannes, dans la salle de restaurant du dernier étage de l'hôtel Radisson Blu, d'où la vue sur la baie et les îles de Lérins est magnifique.



Bon, ce n'était pas au mois d'aout mais juillet et ce n'était pas dans le Var mais dans les Alpes Maritimes.

OUI, la 68 peut tout.



## UNE DÉCOUVERTE INTER-PROMOS

Décidemment notre ami Ronald est très prolifique... voici une autre communication :

Des amis, au courant de la nature de mes collections sur Centrale, m'ont appelé cet été pour me demander si j'étais intéressé par un exemplaire des Croquis d'amphi millésimés « 1945-46 ». Je remerciais mes amis mais leur répondis que je l'avais déjà.

Au retour des vacances, ma femme et moi avons déjeuné avec ces amis. J'eus la surprise de constater qu'ils avaient acheté le document car il contenait un petit plus qui les avait intrigués.

C'était un marque-pages « artisanal », fabriqué sans doute par le propriétaire.

On y lisait une espèce de chanson (signée mais nom illisible) que le professeur Bergeron était censé chanter.

En voici quelques passages :

Je suis Bergeron  
J'professe à Piston  
Cette vie m'enchanté

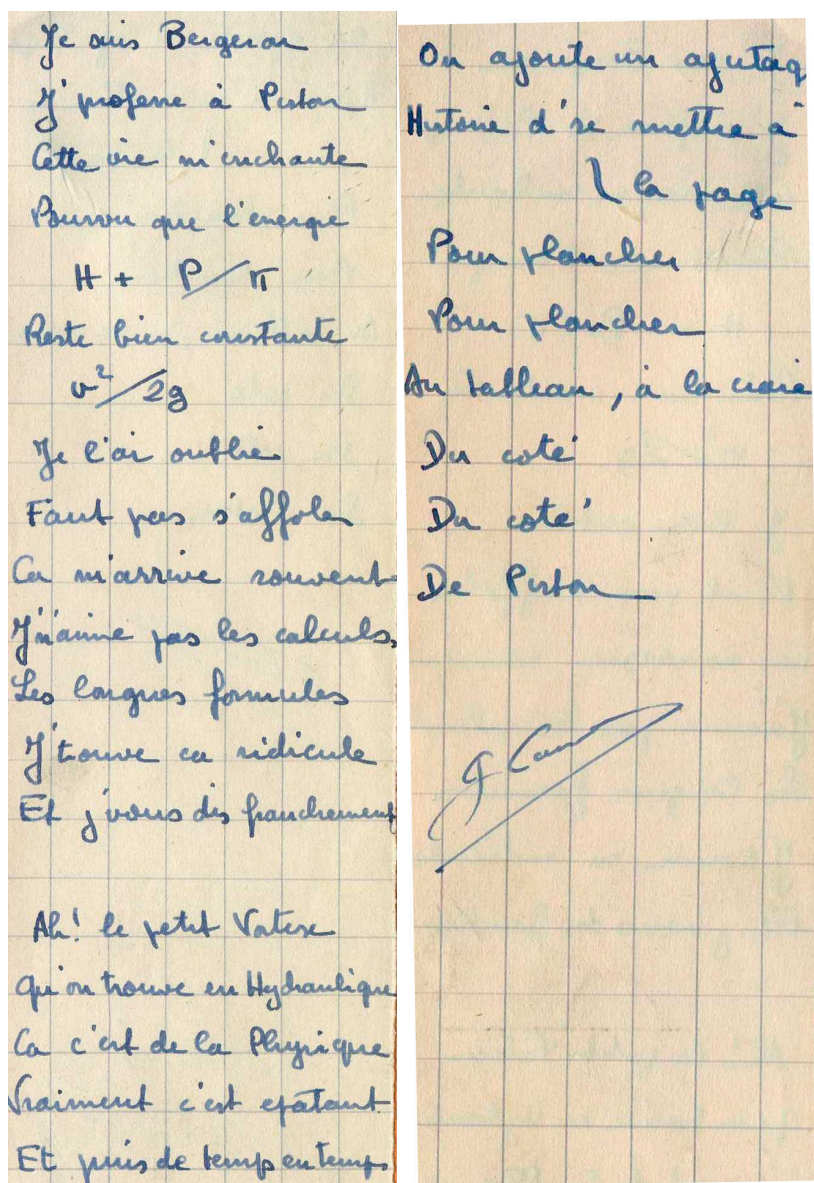
Et plus loin :

J n'aime pas les calculs  
Les longues formules  
J'trouve ça ridicule  
Et j'vous dis franchement

Et aussi :

Ah ! le petit Vatrix (?)  
Qu'on trouve en hydraulique  
Ça c'est de la physique  
On ajoute un ajustage  
Histoire d'en mettre à la page  
Pour plancher, pour plancher,  
Au tableau à la craie  
Du côté,  
Du côté  
De ...Piston.

Air connu, n'est-ce pas...



Reconnaissons-le, le texte n'est pas extraordinaire et ne nous apprend rien de croustillant. Mais je me suis demandé s'il était chanté en amphi à l'entrée du prof ou le jour de son « enterrement ». Je ne le saurai jamais sauf si un de nos adhérents, ayant fréquenté les amphis à la même époque, en a gardé le souvenir. Si c'est le cas qu'il nous le dise.

En tout cas, merci à mes amis. Je suis content qu'ils m'aient offert leur trouvaille.

\* \* \*

## LE COIN DES CHERCHEURS ES GÉNÉALOGIE

### ARCHIVES FAMILIALES

*Dans notre dernier bulletin nous vous avons présenté une communication de notre ami Bertrand COR sur le thème des archives familiales dans laquelle il nous faisait part de ses trouvailles et de ses réactions.*



*Malheureusement une erreur de manipulation sans doute, a supprimé la conclusion de ses recherches qui donnait tout son sens à cette communication. Pour corriger cette erreur vous trouverez, ci après, le texte intégral de notre ami.*

### Des archives ! Pour quoi faire ?

Au tout début du XXème siècle, mon grand-père maternel fut l'heureux donataire d'une propriété viticole en Haute Saône sur la commune de Bucey-lès-Gy. Un de ses grands-oncles, mort célibataire, qui l'avais fait construire en 1840 la lui avait léguée. Cet oncle, doyen de la Faculté de Droit de Dijon, avait été élu maire de ce village vers 1850 et avait été maintenu à cette fonction pendant plusieurs décennies. Il y était attaché non seulement parce que sa famille pouvait remonter sa généalogie sur plusieurs siècles dans ce même village, mais aussi parce, passionné de chasse, lieutenant de louveterie, il y avait construit un chenil modèle pour la reproduction du griffon utilisé dans les chasses à courre du loup.

Cette maison fut le pôle des vacances de famille depuis 1924 où se réunissaient pour chaque vacance mon père, son frère et leurs épouses, sœurs, auxquels se joignirent mes deux cousins germains et moi-même. J'ai passé jusqu'en 1972 toutes mes vacances de Pâques et d'été dans cette maison que j'adorais par tous les souvenirs qu'elle contenait. En particulier, m'étant toujours intéressé aux vieux livres et aux vieux papiers, je furetais de longues heures dans la bibliothèque entièrement tapissée de séries du XVIIIème siècle reliées en veau ou en basane. Je fréquentais aussi le grenier dont une vaste salle sous combles était jonchée de caisses ouvertes dans lesquelles étaient amassées dans le désordre le plus complet une masse de lettres et de papiers divers livrés à l'humidité, la lumière, la poussière et les rongeurs. Philatéliste à l'époque, je les explorais indéfiniment

dans l'espoir non vain d'en découvrir de nouveaux qui m'avaient échappés pour leurs timbres.

En effet, une partie importante de la correspondance touchait les années d'or de la philatélie, c'est-à-dire à partir de 1849. Il convient de dire que cette petite récolte, précieusement classée dans un cahier me fut dérobée à l'occasion d'un cambriolage parisien vers 1967.

L'indivision ne survécut pas à la disparition d'une génération et une licitation eut lieu pour nous rendre notre liberté à ma mère et moi.



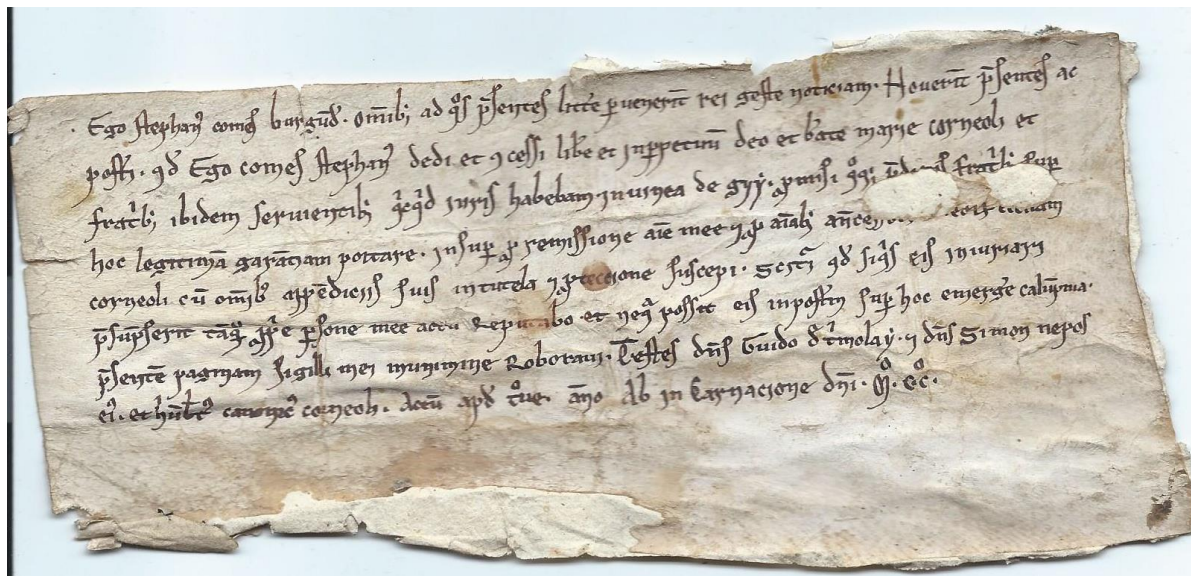
**Château de Corneux**

Les années passèrent et en 2013, les propriétaires de la maison décidèrent de la vendre. Bien que n'ayant plus aucun droit sur l'immobilier et le mobilier de la transaction, j'ai demandé à récupérer l'ensemble des papiers qui pouvaient encore exister sachant le peu de cas que les propriétaires en faisaient. C'est ainsi que je reçus dans mon appartement parisien quatorze cartons de déménagement bien pleins des papiers les plus divers.

Afin de ne pas me voir envahi par cette poussière et cet immense désordre, je décidai de procéder à leur tri immédiat. Je réussis l'exploit d'achever ce lourd labeur en huit jours pleins.

Pour me prouver que ce travail fut effectué avec le maximum de soin je me suis réjoui d'avoir été capable de compléter mon arbre généalogique avec de nombreux détails (dates et lieux de naissance, mariage et décès) ou des cousins supplémentaires dans le même temps que j'opérais le tri général. Au milieu de cet amas, j'ai trouvé plus d'une centaine de parchemins dont un grand nombre datés du XIV et XVème siècles, le plus ancien remontant à 1200 (St François d'Assise avait à peine 20 ans.) : cela donne un peu le vertige. Certains avaient été écrits avec cette superbe gothique en latin d'une encre si noire qu'elle avait défié toutes les intempéries de notre grenier. Que venaient y faire ces parchemins moyenâgeux ? Il s'agissait pour la plupart de titres de propriété ou de rentes de l'abbaye (aujourd'hui disparue) de prémontrés de Corneux proche de Saint Broing (Haute Saône). Fondée en 1134, cette abbaye a laissé place à un ensemble de bâtiments du XVIème siècle passés dans le domaine privé. Ces titres concernent des terres de Bucey et de quelques villages voisins. L'un d'eux, malheureusement en très mauvais état et non daté, contient encore le lien qui le fermait et son sceau impérial (du Saint Empire Germanique) brisé en deux morceaux.





### Le Comte de Bourgogne prend l'abbaye sous sa protection daté de l'an 1200

Je pense que leur présence dans notre grenier est due aux soins du grand-oncle, maire de Bucey qui a sans doute voulu les préserver, notamment de la guerre de 1870, plutôt que de les laisser à la mairie. Il n'imaginait sans doute pas que ces vestiges d'une époque révolue seraient laissés à un tel état d'abandon dans sa propre maison après sa disparition.

La guerre de 1939-1945 avec son occupation par l'armée allemande et la curiosité malsaine des troupes ajoutèrent au désordre et certainement aux prélèvements anonymes de ces papiers remarquables.

Conservant exclusivement quelques grosses d'actes notariés et quelques copies d'acte d'état civil, je me suis décidé à tout donner aux archives départementales beaucoup plus compétentes que moi pour analyser puis classer ces documents le jour où un archiviste en aurait le temps. La suggestion que me firent certains de conserver quelques belles pièces ne m'a pas tenté : ignorant leur contenu, cela n'avait guère de sens et même le connaissant, il était dommage de subtiliser un fragment supplémentaire du puzzle déjà bien incomplet que j'ai voulu céder à la communauté des chercheurs dans sa totalité.

L'accueil que me fit le Directeur des Archives Départementales de Haute Saône fut tout à fait sympathique. Il profita d'un déplacement sur Paris pour venir voir ce que je lui proposais. Il fut enthousiasmé par certaines pièces dont celle datée de l'an 1200 et celle du sceau impérial. Pour cette dernière pièce, par sa présentation, son sujet et sa réalisation, il flaire le faux comme en fabriquaient souvent les monastères pour donner plus de poids à leurs revendications vis-à-vis de leurs administrés. Il me tiendra au courant du fruit de ses recherches. Au fur et à mesure de l'examen de chaque document daté antérieurement à 1600 (il y en avait une cinquantaine), il leur a individuellement imposé un cachet des AD 70. Ces archives iront rejoindre le fond important concernant l'abbaye de Corneux possédé par les AD 70.

Le directeur des Archives m'a appris que vers les années 1980, l'état Allemand a restitué à la France un volumineux paquet d'archives relatives à l'abbaye de Corneux dérobées pendant la guerre de 1940 dans les caves de la mairie de Bucey. Ceci vient confirmer que le passage de l'occupant dans notre maison à cette époque a provoqué

l'ineffable désordre de nos papiers que personne ensuite ne s'était senti capable d'organiser. Il aura donc fallu attendre près de 75 ans pour que celles-ci retrouvent un semblant d'organisation et je suis assez heureux de penser que j'ai sauvé soit de la vente à des brocanteurs soit du feu ces documents qui vont venir enrichir les fonds locaux existants, même s'ils ne sont pas tous passionnants.

Nous qui possédons encore des archives, familiales ou non, il faut que nous réalisons que nos enfants et plus encore leurs propres enfants disposeront de moins en moins de place et nos archives n'y seront pas vraiment les bienvenues. De plus, bien rares seront ceux susceptibles de déchiffrer ces écritures anciennes, parfois en latin et souvent en abrégé. Les leur léguer constitue un cadeau empoisonné. Dans bien des cas il sera préférable de les confier à des services archivistiques adéquats en mesure de les classer, les protéger et les mettre à la disposition des chercheurs pour leur rendre vie.

Toutefois il convient de ne pas s'imaginer que le moindre papier du XIXème rempli d'une écriture alambiquée a une grande importance. Toutes les grosses d'actes sont souvent de peu d'intérêt quand l'original figure dans les collections publiques. En revanche, quand les actes originaux ont disparu, ces copies anciennes sont fort appréciées. Comment le savoir ? Simplement en interrogeant les Archives Départementales concernées qui donneront immédiatement les périodes qui leur font défaut.

\* \* \*

## **RECHERCHE D'UNE ASCENDANCE ALLEMANDE**



*Texte d'accompagnement de la présentation faite par notre ami Bernard Homassel*

J'avais peu d'informations pour retrouver mon ascendance maternelle allemande - des photos sans légende et seulement quelques souvenirs.

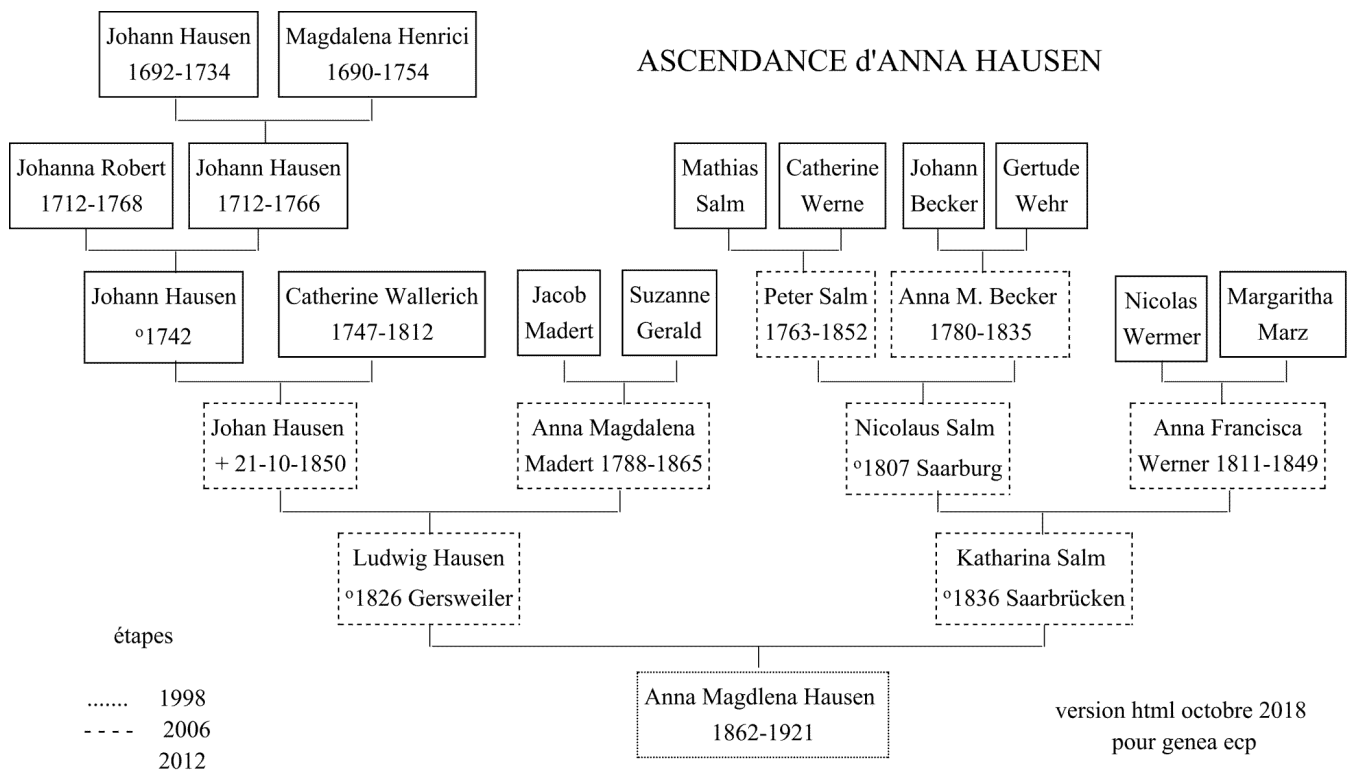
Nos parents s'étaient mariés à Châtenois dans les Vosges le 10 avril 1920 et l'extrait d'acte disponible ne mentionnait pas l'origine de notre grand-mère Anne Madeleine Hausen. C'est l'acte de mariage des grands-parents enregistré à Dommartin lès Toul le 20 janvier 1896 qui a seulement permis de démarrer une arborescence.

La consultation de Geneanet et des bases de Cercles Généalogiques locaux avait bien révélé l'existence du patronyme Hausen en Alsace Lorraine mais seule une famille de bateliers originaire de Harsckirchen en Moselle pouvait avoir un lien avec celle d'Anna Magdalena.

Les photographies anciennes adressées à notre grand-mère par les membres de sa famille provenaient toutes de Sarre et de Rhénanie. La carte adressée à Germaine Quatrepoint en décembre 1913 représentait la maison de ses cousins de Sarrebruck. C'est donc entre cette ville et Saarbùrg qu'il fallait démarrer les recherches.

Les actes d'état civil n'étant pas disponibles sur Internet en Allemagne il fallait donc il fallait s'adresser directement aux Services d'Etat Civil des communes concernées. Standgesamt .

Cette recherche s'est avérée très fructueuse et grâce aux actes de Saarbùrg et de Gersweiler qui m'ont été fournis j'ai pu ajouter deux générations à l'ascendance d'Anna et découvrir ses onze frères et sœurs.



Pour la troisième et dernière étape l'aide est venue de deux généalogistes rencontrés au cours d'une exposition organisée en Moselle par le Cercle de Généalogie de Sarrebourg .

Un exposant allemand m'a d'abord fait connaître l'existence du "livre des familles" de la ville de Saarbùrg - deux tomes de 750 pages consacrés aux actes des paroisses de Saint Lambert Saint Laurent édités de 1581 à 1899.

*Die katholischen Pfarreien Sankt Lambert und Sankt Laurentiuq in Saarbùrg publiés par la "Westdeutschen gesellschaft Familienkunde de Cologne.*

Conseillé par le président du Cercle de Sarrebourg, j'ai ensuite contacté son confrère sarrois, Marküs Korbel, qui m'a rapidement écrit en français : "*Nous avons dans notre commune un dernier batelier, Friedrich Lück (88 ans). Il connaît toutes les familles bateliers de la Sarre et a écrit deux livres sur cette thème*".



*La péniche*



*Anna*

Friederich m'a écrit plusieurs lettres qui avec le livre des familles de Saarbùrg m'ont permis de compléter l'ascendance d'Anna. Ces documents m'ont aussi appris que la famille Friederich Lück avait la même ascendance que celle d'Anna . Pour terminer cette recherche il faudrait maintenant mettre un nom sur les personnages des nombreuses photos allemandes que ma mère avait conservées.

\* \* \*

## UN USAGE INATTENDU DES TESTS ADN

*En lisant le Figaro cet été notre ami Ronald MATTATIA a fait une découverte qu'il nous livre ci-après :*

### **FILIATION, GENEALOGIE : LA REVOLUTION DES TESTS ADN.**

Telle est la manchette du numéro *du Figaro* paru ce 17 août. Suivent plus de deux pages entières consacrées à ces personnes, nées par un système de procréation assistée (PMA) qui ont réussi à retrouver leur géniteur en se lançant dans « ***l'aventure des tests génétiques.*** »

Il leur faut s'adresser, avec l'aide souvent de l'Association PMAnonyme, à des entreprises étrangères car la pratique n'est pas autorisée en France. Des organismes, surtout américains, tels que 23andme , AncestryDNA, MyHeritageDNA ou Family Tree DNA, analysent des ADN et permettent aux « demandeurs » d'avoir des informations sur leurs origines lointaines, le parcours ancien des ancêtres et les cousins génétiques éventuels. Aujourd'hui, il semblerait que ces laboratoires disposent de banques contenant les données de plusieurs millions de personnes. PMAnonyme a des spécialistes qui mènent les enquêtes génétiques et généalogiques, analysent les degrés de relation, trouvent les arbres généalogiques et les connectent.

Est née donc l'idée d'effectuer des tests afin de permettre la consultation de ces fichiers en espérant trouver ainsi des individus avec qui le « demandeur » aurait des fragments d'ADN en commun.

En cas de résultat positif, des contacts directs ou par les réseaux sociaux permettent aux personnes concernées d'échanger et de débloquent peut-être ainsi des voies de recherches nouvelles.

Cette méthode semble réussir. Beaucoup de membres de PMAnonyme ont trouvé ce qu'ils cherchaient. Une permanente de l'Association, chargée de traiter des dossiers, est tombée sur celui d'une jeune femme qui lui ressemblait beaucoup. Après quelques recherches, elle a compris qu'il s'agissait d'une demi-sœur. Un adhérent a retrouvé lui son père géniteur. Plus curieux, aux USA, des policiers qui disposaient de l'ADN d'un meurtrier récidiviste ayant étalé ses crimes sur plusieurs décennies, se sont adressés à GEDmatch qui possédait un fichier de 900 000 personnes. Ils ont identifié des cousins très éloignés, descendu leurs arbres généalogiques, repérés quelques suspects « potentiels », parmi lesquels ils ont pu identifier le criminel.

Le besoin de telles recherches semble s'amplifier. Généanet, à partir d'un panel de 20 000 personnes a estimé que 56% de celles-ci souhaitaient y avoir recours. Ce % atteint 85% parmi les moins de 25 ans.

Je ne sais pas si le fait de rédiger cet article a aiguisé mon attention. J'ai eu la surprise de voir passer ces jours-ci à la télé, une pub pour.....MyHeritage DNA. Étonnant, non ?

PS 1 : Un grand merci au Figaro.

PS 2 ; L'article évoque également le cas du frère de notre ami Roger Le Masne, disparu en montagne en 1954 et identifié cet été, après un appel de la police italienne sur les réseaux sociaux.

\* \* \*



*De son côté notre président François PINTON a vu passer  
une pub à la télévision qui l'a interpellé.*

La pub de My heritage qui propose au grand public un test ADN pour moins d'une centaine d'euros a retenu mon attention. J'y vois au moins trois axes de questionnement :

1) La mise en œuvre d'un tel test est interdite en France par l'ensemble des lois successives sur la bioéthique. Il semble (d'après un article de La Croix du 23 mars 2018) qu'une telle pratique est même passible de 15 000€ d'amende et d'un an de prison ! Je m'interroge sur le fait qu'on puisse ainsi faire une pub pour une pratique illégale et aussi sur la manière dont cette loi peut manifestement être largement transgresser.

2) Le principe de l'analyse semble « simple ». L'analyse de l'ADN révèle les gènes de chacun dont on a hérité de ses pères et mères. Les grands sites de généalogie ont identifié sur la base d'analyses déjà réalisées certains gènes caractéristiques de telle ou telle région...

On aimerait tout de même bien savoir :

Combien de gènes sont analysés (en regard du prix du test) ?

Que signifient ces pourcentages de diverses origines qui apparaissent dans les résultats ?

Comment tout cela, pour chaque région, a-t-il pu être étalonné ?

3) De telle pratique renouvelle complètement le public de la généalogie. La pub de My héritage le fait d'ailleurs bien comprendre. La recherche généalogique classique s'appuie de manière prépondérante sur l'archive écrite. Elle n'est possible que dans les pays où ce mode de transmission de l'information elle a été développée, et même en France les citoyens ne sont tous égaux à ce sujet que depuis Napoléon. La recherche ADN s'appuie sur un autre mode de transmission de l'information, elle ouvre considérablement le champ de notre activité.

Ce thème a déjà fait l'objet d'un exposé de Daniel Victoir (68) le 19/11/2014 repris dans un article du VNA 78-79 de décembre 2014.

Généanet a lancé une pétition auprès des parlementaires afin que le sujet de la généalogie puisse devenir un motif « légitime » de recherche ADN en France et qu'ainsi on puisse exploiter « chez nous » ce marché tout à fait rémunérateur qu'une disposition législative particulièrement restrictive a écarté.

## LISTE DES ADHÉRENTS À SEPTEMBRE 2018 :

ABAUZIT Jean Bernard	DUCHATEAU Henri	LEVEQUE Daniel *
ALEXANDRE Christophe	DUCROS Alain	LIZORET Yves
ALEXANDRE Robert	DUPUY Michej	MACHU Claude
ANCEL Armand *	DUVAUX Isabelle	MALLARET Jean
BEHMO Simon	ESTRANGIN	MARC Marc
BENAROYA Elie *	FALCONNAT Bernard	MATTATIA Ronald
BERNIER Jacky	FAURE Dominique	MERESSE Claude *
BLIN Pierre	FAUVEAU Françoise	MOREL Charles *
BONEILL Gilbert	FINES Jean Joël *	OLIVIER Christophe
BRU Yan	FRAYSSE Raymond (2018)	PERIGAUD Laura
CANTUEL Bertrand	GALIMBERTI Agnès *	PERRARD François
CANUEL Gérard *	GIGNOUX Véronique	PERRIN Yvan
CHAPUIS Pol *	GINISTY Christian	PINTON François
COLLET Marie-Laure	GONIN Stéphane	PLOYART Thomas
COMBES Michel	GUASCO Raymond	QUANTIN Bruno
COR Bertrand	HANAPPIER Jean Jacques	QURIS François
COURTIADÉ Jacques *	HOMASSEL Bernard	ROBIN Jean Auguste
DAGRON Gérard (2018)	JACOTY Michel	RUCAR Luc
DECOUVELAERE Pierre	JOUANEN Pierre	SCHOULAL Robert *
DE HAAS Georges	JULIEN LAFERRIERE Jean	SIMON DE KERGUNIC Yves
DE ROCHEFORT Albane	LARREUR Jean-Pierre *	STEINITZ Yves *
DEMAY Rogelio (2019)	LE COZ Jean *	TABOUDEAU François
DERRIEN Alain	LE MASNE Roger	VEYSSEYRE Henri (2018)
DE SAINT LEGER André	LEMOR Pierre *	VILLARD Jean-Paul
DEUDON Eric *		

(Les \* après leur nom indiquent les camarades qui, à notre connaissance, n'ont pas encore cotisé pour 2018 ; ce serait parfait qu'ils régularisent leur situation et même qu'ils en profitent pour verser la cotisation de 2019).

## COTISATIONS :

La **cotisation annuelle** (exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) est fixée à **10,00 €** ou 10+20 = 30 € pour l'envoi postal du bulletin.

Merci aux retardataires de faire parvenir leur règlement à :

**Ronald MATTATIA**  
**14, rue des Meuniers**  
**75012 - PARIS**

avec chèque établi à l'ordre de : **Cercle Généalogique des Centraliens**

Tu as également la possibilité de payer ta cotisation par internet en même temps que tes autres cotisations centraliennes :

<http://association.centraliens.net/>

Accès avec le bouton "**J'adhère**".

## NOS PROCHAINES RÉUNIONS

Nous vous rappelons les dates de nos prochaines réunions de 2018 :

- jeudi 18 octobre à 14 h 30, 6<sup>ème</sup> étage, maison des élèves rue Jean Goujon  
Tour de table  
Comment transmettre les résultats de nos travaux à nos descendants.
- 13 décembre à 14 h 30 6<sup>ème</sup> étage, maison des élèves rue Jean Goujon  
Programme 2019

## NOTRE PROCHAIN DÉJEUNER DÉBAT

Il aura donc lieu le Jeudi 22 novembre 2018 à 12 heures, comme ces dernières années, au restaurant :

**"La Mère Agitée"**  
**21 rue Campagne Première**  
**75014 Paris (métro Raspail)**

Comme d'habitude, nous ouvrons cette manifestation à nos conjoints et amis.

Pour faciliter l'organisation de ce déjeuner nous aimerions bien ne pas avoir à attendre (comme trop souvent !) le dernier moment avant de connaître le nombre de participants.

Nous vous demandons donc instamment de vous inscrire (bulletin d'inscription et chèque) avant le 15 octobre mais le mieux, et nous vous en remercions d'avance, c'est de le faire dès réception de cet avis !

Et... c'est sans risque ! pour toute annulation faite avant le 1er novembre nous n'encaisserons pas le chèque, merci donc de nous aider **en vous inscrivant tout de suite !**

-----  
-  
Je serai présent à ce déjeuner du 23 novembre : OUI            NON

Nombre de participants : \_\_\_\_\_

Le prix de ce déjeuner est fixé à 40 euros, à régler avec l'inscription (mais nous n'encaisserons pas et rendrons le chèque pour toute annulation avant le 01/11).

Établir le chèque, à l'ordre de **Centrale Généalogie** .

**NOM** ..... **Prénom** ..... **Promotion** .....

Autres participants : .....

Nombre d'inscriptions au déjeuner.....x 40 € = ..... €

A retourner rapidement avec le chèque à :

**Ronald MATTATIA**  
**14, rue des Meuniers**  
**75012 - PARIS**